

**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane  
**Herausgeber:** Société de Linguistique Romane  
**Band:** 76 (2012)  
**Heft:** 303-304

**Artikel:** Substantifs ambigènes figés en séries dans la toponymie de la Gaule  
**Autor:** Chambon, Jean-Pierre / Chauveau, Jean-Paul  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-781677>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Substantifs ambigènes figés en séries dans la toponymie de la Gaule\*

Nous nous proposons de mettre en évidence (en nous fiant, pour l'essentiel, aux matériaux fournis par les ouvrages de synthèse usuels) l'existence, dans la toponymie de la Gaule romane, de noms de lieux désubstantиваux (i) d'étymologie claire, (ii) dépourvus d'articles définis (c'est-à-dire formés antérieurement à *ca* 700)<sup>1</sup>, (iii) reliables à des substantifs neutres en -U(M) du latin (attestés ou non), mais (iv) se présentant néanmoins dans des séries, plus ou moins nombreuses, affectant la forme de pluriels en -AS, (v) tout en étant dépourvus de corrélats lexicaux féminins, aussi bien en latin que dans les langues de la Galloromania.

## 1. Séries en -AS

Voici dix séries de toponymes qui répondent aux conditions ci-dessus.

- (1) Type \*BÁ(L)NEAS: selon Gröhler 234, « dem Namen *Baignes-Sainte-Radegonde* (Charente) liegt offenbar die Pluralform \**Balnea* zugrunde, die aber, wie so oft im Romanischen, als fem. sing. empfinden wurde und nun einen neuen Plural \**Balneas* gebildet hat »<sup>2</sup>. L'étymologie est cependant controvée (voir DNLF 46; TGF § 30476). Relèvent plus sûrement de ce type, à notre sens: *Bagnes* (Valais; depuis 1150) et mlt. *Balneas* 1320 (Royat, Puy-de-Dôme). Voir Chambon (2006a, 606; autre explication dans DTS 115-116) et Grélois/Chambon (2008, 183).
- (2) Type \*(H)OSPITIÒLAS: *Espezolles* (Cantal) et *Speciolas* (localité disparue, très probablement en Haute-Loire), attestée en 893. Voir Chambon (2010)<sup>3</sup>.
- (3) Type \*PRESSÓRIAS: sept exemplaires de 'Pressoires' (depuis le 11<sup>e</sup> siècle), tous situés dans le Massif Central occitan (Lot, Aveyron, Cantal, Puy-de-Dôme, Haute-Vienne). Voir Chambon (2003a)<sup>4</sup>.

\* Nos remerciements s'adressent à France Lagueunière et à Yan Greub pour les observations dont ils ont bien voulu nous faire part sur une première version de cet article.

<sup>1</sup> Voir Chambon (2005).

<sup>2</sup> Malgré Gröhler, cette analyse ne convient pas à *Baignes* (Haute-Saône), dont toutes les formes médiévales sont en -e; voir ci-dessous n. 29.

<sup>3</sup> Ce type n'a pas été traité dans les usuels.

<sup>4</sup> Ce type n'a pas été traité dans les usuels.

- (4) Type \*BA(L)NEÁRIAS : deux exemplaires de 'Bagnères' (première attestation 12<sup>e</sup> s.), tous deux en domaine gascon (Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées) et désignant deux localités attestées comme agglomérations secondaires thermales romaines par l'archéologie, auxquels s'ajoutent deux *Bannières* en domaine occitan (Castries, Hérault ; Tarn)<sup>5</sup>. Voir Longnon § 569, Gröhler 234, DNLF 46 et TGF (§ 5045, 20151), Grosclaude/Le Nail (2000, 66)<sup>6</sup>. Le correspondant 'Banyeres' est bien représenté dans la toponymie catalane (OnCat 2, 335 ; première attestation en 839) ; cf. encore *Bigneras* (Grisons ; RN 2, 31).
- (5) Type \*APIÁRIAS : cinq exemplaires de 'Achères' (depuis 826), tous en domaine d'oïl (Yvelines, Seine-et-Marne, Loiret, Eure-et-Loir, Cher). Voir Longnon § 604, Gröhler 192, Vincent 266, DNLF 2, TGF § 5985 et Gendron 175<sup>7</sup>.
- (6) Type \*ARMENTÁRIAS : huit exemplaires de 'Armentières' (depuis 867), en domaines d'oïl (Seine-et-Marne, Nord, Aisne, Oise, Indre-et-Loire, Eure, Aube) et d'oc (Ariège). Voir Longnon § 597, Gröhler 198, Vincent 121, DNLF 27-28, TGF § 5638 et Gendron 143<sup>8</sup>.

<sup>5</sup> Pour l'exemplaire de l'Hérault, voir Hamlin (2000, 28 : étymologie erronée) et Chambon (2006b, 255).

<sup>6</sup> Longnon, sous « Origines romaines » : « latin *balnearia*, adjectif formé sur *balneum*, et qui, dès le temps de Cicéron, était employé substantivement ». Gröhler : « auf *Balneum* + *arias* ». DNLF : « De *balneum*, avec le suff. *-aria*, a été tiré un dérivé *balnearia*, qui désigne des sources chaudes connues des Romains ». TGF § 5045, sous « Formations latines ou romanes » : « lat. pl. neutre *balnearia* “salles de bains”, devenu \**balnearias* » ; § 20151, sous « Formations dialectales » : explication erronée. Grosclaude/Le Nail : « Du latin *balnearias* (= bains établis sur des sources thermales) ».

<sup>7</sup> Longnon, sous « *-ARIA* » : « C'est aussi, selon toute apparence, à l'époque romaine qu'il faut rapporter l'origine du nom de lieu *Apiaria*, mentionné dans plusieurs textes de la période franque, et qui désignait à l'origine un lieu où l'on élevait des abeilles, *apes* ». Gröhler, sous « *Apium* ‘Eppich’ » : « mit dem Suffix *-aria* ». Vincent place ces noms de lieux sous « Le Moyen Âge dans son ensemble », parmi les « dérivés de noms d'animaux avec suffixe à sens topographique », sous « abeille » ; il évoque « latin *apiarium* “ruche” », qui « n'est représenté qu'en France ». DNLF : « Du lat. *apiariae (villae)*, les ruchers » (les auteurs paraissent donc penser à une formation déadjectivale). TGF, sous « Formations latines ou romanes » : « lat. adj. fém. pl. *apiarias (villas)* “(fermes) pourvues de ruches” ». Gendron : « Les abeilles apparaissent dans les formations toponymiques à partir du Moyen Âge : les premières attestations concernent [...]. Ces dérivés en *-aria* de *apia* [sic] ont certainement désigné des lieux pourvus de ruches ».

<sup>8</sup> Longnon, sous « Origines romaines », « *-ARIA* » : « *Armentaria*, formé sur le nom générique du gros bétail, *armentum*, est à l'origine du nom de lieu *Armentières* ». Gröhler, sous « *Armentum* ‘Grossvieh’ » : « Auf Rinderzucht weisen zahlreiche *Armentières* hin ». Vincent place ces noms de lieux sous le chef « Romains » et les explique par « le dérivé \**armentaria* “lieu où se trouve, où est logé le gros bétail” ». DNLF : « du lat. *armentum*, gros bétail [...] avec suff. *-aria* [...]. Lieu où l'on élève le gros bétail ». TGF, sous « Formations latines ou romanes » : « lat. (terras) *armentarias* “terres convenant au gros bétail” ». Gendron : « les hommes du haut Moyen Âge héritèrent du latin *armentum* [...]. Le mot est clairement visible dans les dérivés du type *armentaria* ».

- (7) Type *\*ASINÁRIAS*: vingt-huit exemplaires de 'Asnières/Azinières' (depuis 651), surtout en domaine d'oïl (Hauts-de-Seine, Val-d'Oise, Seine-et-Marne [commune d'Armentières], Pas-de-Calais, Somme, Calvados, Eure, Sarthe, Maine-et-Loire, Deux-Sèvres, Vienne, Charente-Maritime, Charente, Loiret, Cher, Côte-d'Or, Yonne), mais aussi dans les domaines francoprovençal (Genève, Ain) et occitan (Aveyron, Haute-Loire). Voir Longnon § 598, Gröhler 197, Vincent 266, DNLF 4, TGF § 5664-5666, DTS 90 et Gendron 162<sup>9</sup>.
- (8) Type *\*CAPRÁRIAS*: douze exemplaires de 'Chevrières/Cabrières' (depuis 937), dans les domaines d'oïl (Seine-et-Marne, Oise, Ardennes), francoprovençal (Loire, Isère) et occitan (Alpes-de-Haute-Provence, Vaucluse, Gard, Lozère, Haute-Loire). Voir Longnon § 601, Gröhler 200, Vincent 267, DNLF 128, TGF (§ 24805, 24809, 24814-24815, 24818) et Gendron 152, 153<sup>10</sup>.
- (9) Type *\*VACCÁRIAS*: six exemplaires du type 'Vachères/Vaquières' (depuis 1229), tous dans la partie orientale du domaine occitan (Alpes-de-Haute-Provence, Drôme, Bouches-du-Rhône, Gard, Hérault). Voir Longnon § 603, Gröhler 198-199, Vincent 268, DNLF 692, TGF (§ 24846, 24848) et Gendron 146-147<sup>11</sup>.

<sup>9</sup> Longnon, sous « Origines romaines », « -ARIA »: « *Asinaria*, c'est-à-dire “lieu où l'on élève des ânes” ». Gröhler, sous « *Asinus* ‘Esel’ »: « Die Eselzucht muß im MA. sehr bedeutend gewesen sein, wie die zahlreichen, meist mit dem Suffix *-aria* gebildeten ON bezeugen ». Vincent place ces noms de lieux sous « Le Moyen Âge dans son ensemble », parmi les « dérivés de noms d'animaux avec suffixe à sens topographique », sous « âne ». DNLF: « du lat. *asinus*, âne, et suff. *-aria*: lieu où l'on élevait les ânes ». TGF, sous « Formations latines ou romaines »: « lat. de Caton *molae asinariae*, toujours au pl. “moulin mû par un âne” ». DTS: « dérivé du nom commun latin *āsīnus* « âne » par le suffixe *-āria* ». Gendron: « Les plus anciens noms de lieux rappelant la présence de l'âne sont des dérivés en *-aria*, *asinaria*, à l'origine de nos multiples Anières, Agnières, etc. La plupart des toponymistes les considèrent comme d'anciens élevages d'ânes. Ernest Nègre préfère se référer au latin de Caton [...] », ce qui est tout à fait plausible. D'autres ont également imaginé d'anciens marchés aux ânes. Ces trois hypothèses sont recevables, mais les textes ne nous permettent pas de trancher ».

<sup>10</sup> Longnon, sous « Origines romaines », « -ARIA »: « *Capraria*, qui indique un lieu où l'on élève des chèvres ». Gröhler, sous « *Capra* ‘Ziege’ »: « Mit *-arias* sind gebildet: [...] ». Vincent place ces noms de lieux sous « Le Moyen Âge dans son ensemble », parmi les « dérivés de noms d'animaux avec suffixe à sens topographique », sous « chèvre, prov. *cabre* [sic] ». DNLF: « [lat.] *capr-aria*, lieu où l'on élève des chèvres ». TGF, sous « Formations dialectales »: « pl. de oïl (*terre*) *chevrière* “(terre) à chèvres” », « équivalent frp de oïl adj. fém. pl. *chevrières* “(terre) à chèvres” »; deux autres explications, visiblement erronées pour les toponymes occitans. Gendron: « Partant de l'occitan *cabra*, on obtient des noms de lieux tels que [...] »; « L'équivalent de *cabrière* [sic] en langue d'oïl est bien entendu *chevrière*: [...] » (Chevrières, dans la Loire, est situé par l'auteur dans le domaine de la langue d'oïl).

<sup>11</sup> Longnon, sous « Origines romaines », « -ARIA »: « *Vaccaria*, “vacherie”, a fourni les noms de lieux modernes [...]. Gröhler, sous « *Vacca* ‘Kuh’ »: « Suffix *-aria* in [...] ». Vincent place ces noms de lieux sous « Le Moyen Âge dans son ensemble », parmi les « dérivés de noms d'animaux avec suffixe à sens topographique », sous « vache, prov.

- (10) Type *\*VERVECÁRIAS* : neuf exemplaires des sous-types '*Berchères/Bergères*' et '*Brebières*' (depuis 871), en domaine d'oïl (Seine-et-Marne, Pas-de-Calais, Somme, Eure-et-Loir, Aube, Marne), auxquels s'ajoutent *Berbiquières* (Dordogne) en domaine occitan, et *Barbezières* (Charente) en domaine occitan submergé. Voir Longnon § 599, Gröhler 199-200, Vincent 266, DNLF 53, TGF (§ 5640, 24788, 24791, 24795, 24796) et Gendron 151<sup>12</sup>.

## 2. Des bases étymologiques originellement de genre neutre

Plusieurs arguments suggèrent que des bases lexicales substantivales originellement de genre neutre se trouvent à l'origine des séries ci-dessus.

### 2.1. Les neutres attestés *balnea*, *hospitiolum*, *pressorium*, *balnearia* et *apiarium* s'imposent pour rendre compte de (1), (2), (3), (4) et (5) :

- (1') Lat. *balneum* s. n., souvent employé au pluriel au sens de "bains publics", est documenté depuis une inscription de Pompéi sous la forme *baneum* et continué dans toute la Romania, sauf en roumain (REW 916; FEW 1, 225b; LEI 4, 939-953).
- (2') Lat. tard. *hospitiolum* s. n. "casa, tugurium, in quo rusticus pauper habitat", attesté depuis 506 (TLL 6, 3037; Niermeyer/van de Kieft 2002, 657), n'a pas survécu dans les langues romanes.
- (3') Lat. *pressorium* s. n. "pressoir" (6<sup>e</sup> s., Pline-Valérien) est continué par fr. *pressoir* s. m. ainsi qu'en ladin, en romanche et dans quelques parlers italiens septentrionaux (REW 6744; FEW 9, 368-369; EWD 5, 442; HWBRÄtorom 2, 631).

vaca, pic. *vaque* » (avec des formations en *-erie*). DNLF : « Lat. *vacca*, suff. *-aria*, lieu où l'on élève des vaches ». TGF, sous « Formations dialectales » : « pl. de nord-occ. *vachièro* "vacherie, étable à vaches" (TDF [= Mistral]), ou bien *vatchayro* "troupeau de vaches" », « pl. de occ. *vaquièro* "vacherie, étable à vaches" (TDF [= Mistral]) »; le sens "vacherie, étable à vaches", tiré de Mistral (2, 1085) est fort douteux (il est probablement basé sur les noms de lieux cités ensuite). Gendron : « Parmi les dérivés de l'occitan *vaca* "vache", signalons [...]. Le nord-occitan *vachièro* "vacherie, étable à vaches" a donné [...]. ».

<sup>12</sup> Longnon, sous « Origines romaines », « *-ARIA* » : « *Berbicaria*, formé sur le latin *berbex* [...] a fourni les noms de lieux modernes [...]. Vincent place ces noms de lieux sous « Le Moyen Âge dans son ensemble », parmi les « dérivés de noms d'animaux avec suffixe à sens topographique », sous « *brebis* » ; il évoque « latin *vervex* "mouton" en gén., devenu dans la *Lex Salica* (V<sup>e</sup> s.) *berbicem*; d'où v. 800 *berbicaria* "bergerie" ». DNLF : « Bas lat. *berbicaria*, bergerie ». TGF, sous « Formations latines ou romanes » : pl. de adj. lat. *\*vervicaria* (*casa*) "(cabane) à brebis"; sous « Formations dialectales » : « pl. de oïl *\*berchière* "bergerie" », « pl. de oïl *\*bergière* "bergerie" », « pl. de occ. *\*berbiguère* "bergerie" », « pl. de occ. de substrat *\*barbegièra* "bergerie" ». Gendron : « Les plus anciennes bergeries attestées par la toponymie se trouvent dans le nord de la France : Brebières [...] et La Motte-Brebières. En zone occitane, un dérivé du type *\*Berbiguère* aboutit à *Berbiquières*, commune de la Dordogne » ; « Le nord-occitan *berbicaria* a donné Barbezière ».

- (4') Lat. *balnearia* s. n. pl. “bains, local de bains” (depuis Cicéron) n'a pas été continué dans le lexique galloroman<sup>13</sup>. Le pluriel en -A est conservé dans plusieurs toponymes italiens (Pellegrini 1990, 209-210; DTI 54-55; cf. LEI 4, 936 n. 4).
- (5') Lat. *apiarium* s. n. “rucher” (depuis Columelle) est continué en français et en occitan (REW 521; FEW 25, 8a). En toponymie, le neutre singulier et ce qui ne peut guère s'analyser que comme un neutre pluriel sont attestés dès l'Antiquité, respectivement dans *Apiarium*, nom d'une ville de Tarragonnaise, et *Appiaria*, nom d'une ville de Mésie (It. Ant.; Reitzenstein 1970, 27, 75). Le neutre pluriel semble s'être conservé en Italie dans «*Appiaia -glia* (Sommocolonia, Barga LU)» (Pellegrini 1990, 331; cf. Flamm 1962, 51).

2.2. Afin d'expliquer les cinq autres séries (6, 7, 8, 9, 10), tout recommande de recourir également à des substantifs neutres \*ARMENTÁRIU(M), \*ASINÁRIU(M), \*CAPRÁRIU(M), \*VACCÁRIU(M) et \*VERVECÁRIU(M), dont aucun n'a été continué dans le lexique. Il ne fait pas de doute, en effet, que ces lexèmes ont été appliqués en toponymie avec la valeur d’“enceinte où l'on garde et élève des animaux (gros bétail / ânes / chèvres / vaches / moutons)”. Or, on sait qu'en latin, ce sémantisme est pris en charge par des substantifs neutres en -arium (*anserarium*, *apiarium*, *auarium*, *columbarium*, *gallinarium*, *leporarium*, *mellarium*, *ostrearium*, *turdarium*) et non pas par des féminins en -aria, lesquels sont affectés à l'expression d'autres significés (Arias Abellán 2002, 173 et cf. 170-172). Les bases non attestées s'intègrent par conséquent dans un micro-système de dérivés neutres cohérent et bien documenté, auquel appartient d'ailleurs *apiarium*.

2.3. Le lexique des langues de la Galloromania ne connaît, d'autre part, aucune formation féminine correspondante.

2.4. En outre, les toponymes (sans article) reposant sur les mêmes bases lexicales, mais sans -s, montrent des formes en -U(M) et non pas en -A(M) :

\*BÁ(L)NEU(M) > *Bain-de-Bretagne* (Ille-et-Vilaine)<sup>14</sup>

\*PRESSÓRIU(M) > *Presseux* (Sprimont, Liège)<sup>15</sup>

<sup>13</sup> L'article *bagniero* “lieu où l'on se baigne, bains d'eau thermale ou minérale” de Mistral (1, 128), qui fournit la seule matière lexicale de l'article BALNEARIA du FEW (1, 224b), paraît bien n'être basé que sur les noms de lieux méridionaux *Bagnères* (technique d’“enrichissement” de la langue fréquente chez Mistral et chez de nombreux autres lexicographes amateurs; voir Billy 1985). Le LEI (4, 933-936) mentionne des substantivations féminines issues de BA(L)NEÁRIA dans certains parlars italiens (au sens de “vasca, tinozza”), en catalan (“recipiente”), en espagnol et en portugais (“bagno”).

<sup>14</sup> Gröhler 234; DNLF 46; TGF § 5032. Peut-être aussi *Bains* (Ille-et-Vilaine) < *Bain* 834 (DNLF 46; TGF § 5032).

<sup>15</sup> Vincent 1927, 151; Gröhler 67.

\***APIÁRIU(M)** > *Apché* (Cantal), *Apcher* (trois exemplaires dans le Cantal; deux en Lozère), *Apié* (Alpes-Maritimes)<sup>16</sup>

\***CAPRÁRIU(M)** > *Chevrier* (Haute-Savoie)<sup>17</sup> et peut-être *Cabriès* (Bouches-du-Rhône)<sup>18</sup>

peut-être encore \***VERVECÁRIU(M)** > *Bercher* (Vaud)<sup>19</sup>

cf. aussi gal. *Armenteiro* (Moeche, La Corogne)<sup>20</sup>.

2.5. Enfin, Longnon § 604 indiquait que «[le] nom de lieu *Apiaria* [est] mentionné dans plusieurs textes de la période franque», tandis que Vincent 266 faisait, de son côté, à propos du type *'Asnières'*, la remarque suivante : «Le dérivé est au singulier dans les f[ormes] très anciennes, à partir du X<sup>e</sup> s., on ne trouve guère que le pluriel»; cette remarque était basée sur les attestations suivantes de latin médiéval : *Asinaria* 696 (aujourd’hui *Asnières*, Deux-Sèvres), 880 (*Asnières-lez-Dijon*, Côte-d’Or) et 9<sup>e</sup> s. (*Asnières*, Sarthe). On est en droit de penser que, dans ces cas, les mentions haut-médiévales en *-a* sont des neutres pluriels traditionnels propres au code écrit (ou conservés par lui), qui renvoient, à leurs dates, à une tradition savante parallèle. Il est probable, en d’autres termes, que les toponymes de nos séries ont connu une double tradition diglossique.

### 3. Des substantifs ambigènes en Gaule

Tout incite donc à penser, malgré l’avis général des toponymistes<sup>21</sup>, que nos formes en *-as* sont des pluriels d’anciens neutres.

<sup>16</sup> Gröhler 192; Vincent 266; DNLF 22 (étymologie erronée); TGF § 26278, 26279; Gendron 175; voir encore Dauzat (1939, 322 [étymologie erronée]).

<sup>17</sup> Longnon § 601 («forme masculine ou neutre de *Capraria*»); DNLF 128 («de *caprarium*»); TGF § 24810 («équivalent frp de oïl adj. masc. *chevrier* “(terroir) à chèvres”»).

<sup>18</sup> Les formes médiévales sont en *-um* (1098, 1233) ou en *-a* (1218). Voir Longnon § 601 («forme masculine ou neutre de *Capraria*»); Vincent 267 (sans remarque sur le genre); DNLF 128 («de *caprarium*»); TGF § 24819 («occ. adj. masc. sing. *cabrièr* “de chèvre, à chèvres” : “lieu à chèvres”»).

<sup>19</sup> Gröhler 199, non cité par DTS 140, qui propose une autre explication.

<sup>20</sup> Selon OnCat (2, 245) citant Piel 1937, 46 (celui-ci pose, en revanche, le *cognomen Armentarius*).

<sup>21</sup> Les explications citées dans les notes ci-dessus, dues à Longnon, Gröhler, Vincent, DNLF, TGF, DTS et à Gendron (ces dernières épistémologiquement les plus savoureuses), sont d’une étonnante diversité, dans les notations comme dans les contenus (formation, chronologie) : le plus souvent ce sont des dérivations toponymiques féminines *ad hoc* ou des adjectifs féminins, et non pas des substantifs (neutres), qui sont postulés comme bases. Citons aussi l’opinion de Dauzat (1928, 129-130, sous «Époque romaine»), selon lequel les formations du type d’*Armentières* s’expliquent par le suffixe *-aria* «joint [...] à des noms d’animaux domestiques, indiquant ainsi des centres d’élevage».

3.1. Formant dix séries, parfois nombreuses, pratiquement toujours unanimes<sup>22</sup> et englobant plus de quatre-vingts toponymes, les bases étymologiques \*BÁ(L)NEAS, \*(H)OSPIÓLAS, \*PRESSÓRIAS, \*BA(L)NEÁRIAS, \*APIÁRIAS, \*ARMENTÁRIAS, \*ASINÁRIAS, \*CAPRÁRIAS, \*VACCÁRIAS et \*VERVECÁRIAS sont, à notre sens, l'expression d'une régularité morphologique. Ces formations renvoient à un état de langue où le pluriel des substantifs neutres de la sous-classe flexionnelle II était formé sur un singulier en -u selon le modèle (-A-s) de la sous-classe I. Une telle flexion implique qu'au pluriel ces lexèmes avaient été recatégorisés en féminins. Dans un tel état de langue, il n'est cependant plus possible, en raison de la perte de marques spécifiques au pluriel et depuis plus longtemps au singulier<sup>23</sup>, de parler du genre neutre comme catégorie vivante, mais seulement d'une nouvelle sous-classe flexionnelle comprenant des substantifs ambigènes, recatégorisés et remorphologisés en féminins au pluriel et recatégorisés en masculins au singulier, avant d'être plus tard remorphologisés en -o-s au pluriel, comme le montre le développement dans les langues de la Galloromania (et au-delà).

3.2. La disparition des bases étymologiques de (2), (4), (6), (7), (8), (9), (10) dans le lexique de la Galloromania et celle de la base de (3) dans la zone d'oc où elle avait été toponymisée ont créé des conditions éminemment favorables au figement en séries de substantifs ambigènes. Dans le cas contraire, il est vraisemblable que ceux-ci ont été emportés par les réfactions au masculin. Ainsi, face aux quarante exemplaires des types toponymiques 'Colombier' et 'Colombiers', et bien qu'un féminin ait été créé dans le lexique (wallon, lorrain, Suisse romande, béarnais, voir FEW 2, 930a, COLUMBARIUM), un seul *Colombières* (Calvados; depuis 13<sup>e</sup> s.) est mentionné par Vincent 267 (cf. aussi 122), DNLF 201 et TGF § 26306<sup>24</sup>.

3.3. Certes, il est impossible de déterminer au cas par cas si tel toponyme (voire telle série) a été créé sous une forme en -AS ou s'il est né d'une réfaction

<sup>22</sup> Les seuls masculins en \*-os (sans article) recensés par les manuels sont *Bains-les-Bains* (Vosges) < \*BÁ(L)NEOS (Longnon § 569; Gröhler 234; Vincent 296; DNLF 46; TGF § 5032) et *Vacquiers* (Haute-Garonne) < \*VACCÁRIOS (Longnon § 603 « a évidemment pour origine un neutre *Vaccarium*, synonyme de *Vaccaria* »; DNLF 692 « de *vaccarium* »; TGF § 30074 [étymologie erronée]).

<sup>23</sup> On gardera à l'esprit le fait que les noms de lieux ne sont que rarement employés au nominatif, mais presque toujours dans des syntagmes prépositionnels ou à l'ablatif-locatif et sont précocement caractérisés par « la réduction des formes casuelles à une seule » (cf. Muret 1930, 39, 50-51, 54-55).

<sup>24</sup> Vincent ne fait aucun commentaire sur l'exemplaire féminin. DNLF écrit plus judicieusement, mais sans explication: « au pl., devenu fém., *columbaria* ». — Malgré DNLF et TGF (§ 26313), *Colombières* (Hérault) ne paraît pas assuré, d'après les formes anciennes citées par Hamlin (2000, 112).

à partir d'une forme plurative plus ancienne en *-A*<sup>25</sup>. En tout cas, si réfections il y a eu, il se sera agi d'une vague assez puissante pour ne laisser subsister que de très rares vestiges de l'état antérieur<sup>26</sup>, tout aussi puissante que la vague ultérieure de passage au masculin quand le lexème avait survécu (voir ci-dessus § 3.2.). Ce qui laisse bien entendre que, de toute manière, on a affaire à un processus grammatical structurel, dans lequel chaque mot *n'* a *pas* sa propre histoire.

3.4. Bien que les éléments de preuve soient plus difficiles à apporter (du fait qu'un suffixe féminin singulier afr. *-iere*, afrpr. *-eiri*, aocc. *-iera*, a été effectivement dégagé à partir du neutre pluriel), on remarque néanmoins que de nombreuses séries de phytotponymes se présentent, elles aussi, exclusivement (ou quasi exclusivement) sous la forme de pluriels en *-AS*, quand il s'agit de formations anciennes dépourvues de l'article. Selon les données de Vincent 246-248, on compte ainsi vingt-et-un \*BUXÁRIAS<sup>27</sup>, sept \*CANNABÁRIAS, trois \*FABÁRIAS (contre un \*FABÁRIOS), cinq \*JUNCÁRIAS, six \*LINÁRIAS (contre deux \*LINÁRIOS) etc. (cf. aussi Chambon 2003b), tandis que les toponymes pourvus de l'article sont presque toujours des féminins singuliers<sup>28</sup>. Il en va de même des surdérivés en *-òLU* : vingt-six \*-ARIÒLAS (trois \*BUXARIÒLAS, huit \*FABARIÒLAS, cinq \*RUMICARIÒLAS, deux \*JUNCARIÒLAS etc.) et un \*FABARIÒLU (contre le seul *Les Lécherolles*, Isère, la double suffixation ayant cessé d'être productive). Or, la désignation de 'lieux plantés de' est assurée en latin par des neutres en *-arium* (Gaide 1989, 222-223 ; Arias Abellán 2002, 173). Généralement analysées comme des dérivations originellement féminines en *-ÁRIA*, ces séries phytotponymiques, refaites ou non, paraissent donc témoigner du même état de langue que les séries (1) à (10) ci-dessus.

#### 4. Bilan des données toponymiques

Au total, il est possible, croyons-nous, de mettre en évidence le figement dans la toponymie de la Gaule d'une phase de pluralisation en *-A-s* des anciens neutres, phase qui prend place entre les anciens pluriels en *-A* (parfois eux

<sup>25</sup> Cf. l'opinion de Gröhler, cité ci-dessus § 1, (1), à propos de *Baignes-Sainte-Radegonde*, ou de Chambon (2003a), à propos de (2).

<sup>26</sup> À notre connaissance, le seul pluriel en *-A* serait *Agnières* (Hautes-Alpes) < *Agnera* 1212 (Longnon § 598 ; Vincent 266 ; DNLF 4 [tous les trois sans commentaire] ; TGF § 2027 [étymologie erronée]), toponyme dans lequel *-s* final n'apparaît qu'en 1553 (Roman 1884, 2, qui écrit *Agnière* en vedette).

<sup>27</sup> Le seul *Buissière* (Cher) n'est qu'une exception apparente : pluriel de 1295 à 1540, singulier en 1528 (Boyer/Latouche 1926, 75).

<sup>28</sup> Quinze exemplaires du type '*la Boissière*', par exemple (Vincent 246).

aussi figés dans la toponymie galloromane, comme dans le lexique, mais à l'état de plus rares vestiges)<sup>29</sup> et les nouveaux pluriels en -o-s refaits sur le singulier. En d'autres termes, le témoignage des noms de lieux conduit à formuler l'hypothèse selon laquelle la Gaule a connu l'état d'ambigénéie qu'ont conservé le roumain et, de manière plus restreinte, certains parlers italiens septentrionaux, centraux et méridionaux (Lausberg 1966, § 605, 606; Rohlf 1949, § 369). Le début de cette phase intermédiaire doit alors être placé à une date haute, antérieure à la séparation de la Dacie (*ca* 270), tandis que la toponymie atteste, par ailleurs, le passage au masculin pluriel comme effectif, en Gaule, dans l'intervalle *ca* 560-*ca* 675 au plus tard<sup>30</sup>. On dispose ainsi, nous semble-t-il, d'un argument tiré de la toponymie suggérant de reconstruire en protoroman non seulement la sous-classe II-B (sg. \*/brákki-u/ m. vs pl. \*/brákki-a/ f.) établie par Hall (1983, 23, 25), mais encore une sous-classe de flexion ambigène II-B' (sg. \*/-u/ m. vs pl. \*/-a-s/ f.), bien distincte de la première et ayant compté de plus nombreux membres. Du point de vue diachronique, II-B apparaît comme le résidu des substantifs neutres du vieux latin qui, par exception, n'étaient pas entrés dans II-B'.

## 5. Un correspondant lexical en francoprovençal

Cette conclusion ne concorde pas avec la description habituellement donnée de l'évolution des anciens neutres dans le lexique galloroman, qui est tout entière inscrite dans le cadre de la sous-classe II-B, par la généralisation de l'une des formes ou bien l'autonomisation de chacune des formes conduisant à

<sup>29</sup> Cf. *Agnera* 1212 > *Agnières* (Hautes-Alpes), ci-dessus n. 26; *Baignes* (Haute-Saône), de BÁ(L)NEA (formes sans -s de 1266 à 1447, NDC 1, 239; DNLF 46; TGF § 5033 [biffer « traité comme \*Ba(l)neas »]); *Cherville* (Marne), de CAPRÍLIA, pluriel de CAPRÍLE “étable pour les chèvres” (TGF § 5646); *Vivière* (Villozanges, Puy-de-Dôme), mlt. *Viveria* 1037-1043, du pluriel de VIVÁRIU(M) “vivier” (Chambon 2009, 70).

<sup>30</sup> Cf. *Vivarios* (aujourd’hui *Viviers*, Ardèche) sur une monnaie mérovingienne (Prou 1892, n° 1351), monnaie datée *ca* 620-*ca* 640 par Depeyrot (1998, 3, 156). — Au plan chronologique, on peut remarquer que quatre phytotponymes en -ÁRIAS du nord de la Gaule du type ‘*Garancières*’ (Yvelines, Eure, Eure-et-Loir; depuis 774) sont formés sur un lexème emprunté à l’ancien bas francique (FEW 17, 622-623, \*WRATJA; Gamillscheg 1970, 311; DEAFG, 136-138); voir Gröhler 285 (sous « *Ortsnamen germanischer Herkunft* »), Vincent 247, DNLF 310, TGF § 15428 (étymologie erronée); frm. *garancière* “champ de garance” est une néo-formation attestée depuis Olivier de Serres seulement (FEW 17, 622b). Il en va peut-être de même de *Hombières* (Eure-et-Loir) et *Homblières* (Aisne et Eure-et-Loir), à rattacher probablement à la famille de fr. *houblon* (dont l’étymon, sans doute francique, reste discuté; cf. en dernier lieu DEAF H 547-549); voir Longnon § 590, Gröhler 191, Vincent 247, DNLF 354, TGF § 24559 et 24560.

deux lexèmes indépendants. La sous-classe de flexion ambigène II-B' : sg. \*/-u/ m. vs pl. \*/-a-s/ f., est ignorée de la morphologie historique galloromane<sup>31</sup>. Elle est pourtant corroborée par un exemple lexical.

5.1. Récemment, Liard (GPSR 7, 939-940, 944-946) a fait le point sur les dénominations de la fraise en francoprovençal en réexaminant la proposition de von Wartburg (FEW 3, 748-750, FRAGUM) qui ramenait toutes les formes galloromanes à un féminin FRAGA, issu du pluriel neutre seul attesté, à une exception près, en latin classique, et celle de Gardette (1962, 81-84 = 1983, 701-704 ; 1972, 328-330 = 1983, 553-555) qui, au contraire, distinguait en francoprovençal les représentants du neutre FRÁGU(M) et ceux du féminin FRÁGA, postérieur. Il existe bien deux types francoprovençaux, un type monosyllabique 'fré' et un type dissyllabique 'fráya', mais ni leurs origines ni leurs résultats ne sont clairs. Pour le type 'fré', « l'étymon FRAGU semble s'imposer, mais il se heurte à de sérieuses difficultés phonétiques » (GPSR 7, 945) ; « peut-être ces formes sont-elles d'une manière ou d'une autre tributaires de fráya » (GPSR 7, 956). D'autre part, souvent de genre masculin comme on s'y attend, ce type est aussi parfois féminin en francoprovençal de France aussi bien que de Suisse et d'Italie, ce qui ne peut s'expliquer que par l'attraction du synonyme féminin (GPSR 7, 945). Car géographiquement les deux types sont imbriqués. D'autre part, le type bisyllabique 'fráya' ne peut pas phonétiquement remonter à FRÁGA à cause de sa voyelle posttonique. Seules les formes de pluriel, telles que les données anciennes *freies* (frb. 1466), *freiez* (frb. 1478), poursuivies jusqu'à l'époque contemporaine par un pluriel régulier en -e, peuvent être régulières à partir de \*FRÁGAS. On doit postuler qu'« à partir d'un pluriel en -e, seul réellement vivant, se serait créé un singulier en -a, analogique » (GPSR 7, 940).

5.2. Compte tenu de ces faits bien établis : (i) l'imbrication géographique des deux types synonymes à travers la majeure partie du domaine francoprovençal, (ii) leur intrication phonique et morphologique, (iii) les prototypes FRÁGU et \*FRÁGAS qui sont les points de départ les plus vraisemblables, l'hypothèse la plus simple est de supposer à l'origine de toutes ces données un lexème unique, à alternance de genre et ambigène : sg. \*/'frag-u/ m. vs pl. \*/'frag-a-s/ f., qui se sera scindé tardivement, selon les parlers, en deux types distincts, de formes plus ou moins inattendues<sup>32</sup>.

<sup>31</sup> Quand celle-ci explicite les étapes, cela donne : « lorsqu'un "collectif" neutre en -A est admis comme féminin singulier, il est pourvu d'une flexion adéquate, et notamment d'un pluriel en -AS (en Gaule, qui a éliminé -AE) » (La Chaussée 1977, 30).

<sup>32</sup> Cet exemple montre que ce qui caractérise le francoprovençal, c'est moins « la conservation des anciens neutres » (Gardette 1974, 296 = 1983, 571) que le maintien,

5.3. Grâce à sa morphologie du nombre, le francoprovençal met en lumière une relique qui converge avec le témoignage des formes fossilisées dans la toponymie pour éclairer l'une des étapes de la flexion nominale dans les langues de la Gaule romane.

Paris-Sorbonne  
CNRS (ATILF)

Jean-Pierre CHAMBON  
Jean-Paul CHAUVEAU

## 6. Références bibliographiques

- Arias Abellán, Carmen, 2002. «Les dérivés en *-arius*», in : Kircher-Durand, Chantal (ed.), *Grammaire fondamentale du latin*, vol. 9 : *Création lexicale : la formation des noms par dérivation suffixale*, Louvain, Peeters, 161-184.
- Billy, Pierre-Henri, 1985. «Appellatifs topographiques et toponymes», *NRO* 5-6, 142-149.
- Boyer, Hippolyte / Latouche, Robert, 1926. *Dictionnaire topographique du département du Cher*, Paris, Imprimerie nationale.
- Chambon, Jean-Pierre, 2003a. «Emplois toponymiques de lat. PRESSORIUM dans le Massif Central occitan», in : Aroui, Jean-Louis (ed.), *Le Sens et la mesure. De la pragmatique à la métrique. Hommages à Benoît de Cornulier*, Paris, Champion, 145-152.
- Chambon, Jean-Pierre, 2003b. «Pour la datation des toponymes galloromans : une étude de cas (*Ronzières*, Puy-de-Dôme)», *Estudis Romànics* 25, 39-58.
- Chambon, Jean-Pierre, 2005. «Toponymie et grammaire historique : les noms de lieux issus de *cappella* et *forestis* et la diffusion spatiale de l'article défini dans la Galloromania», in : James-Raoul, Danièle / Soutet, Olivier (dir.), *Par les mots et les textes, Mélanges de langue, de littérature et d'histoire des sciences médiévales offerts à Claude Thomasset*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 143-155.
- Chambon, Jean-Pierre, 2006a. «Une récente synthèse critique de la toponymie helvétique : le *Dictionnaire toponymique des communes suisses* (DTS)», *RLiR* 70, 589-633.
- Chambon, Jean-Pierre, 2006b. «Nouvelles observations sur la *Toponymie de l'Hérault* de Frank R. Hamlin», *Archéologie en Languedoc* 30, 249-286.
- Chambon, Jean-Pierre, 2009. «Notes de toponymie auvergnate», *NRO* 51, 65-73.

plus durable que dans le reste de la Galloromania, d'ambigènes dans leur dernier état, où ils s'étaient vu adjoindre le morphème de pluriel *-s*. Dans cet état, il n'y a plus à proprement parler de neutre, puisque le singulier des ambigènes est pleinement masculin et le pluriel pleinement féminin. Il n'y a plus non plus de féminin collectif, de féminin à valeur collective indéfinie correspondant au masculin (Lausberg 1966, § 608-612). La morphologie de ces substantifs relève désormais tout entière de celle des substantifs de la catégorie comptable.

- Chambon, Jean-Pierre, 2010. « Deux reliques toponymiques de lat. *hospitiolum*: *Espezolles* (Saint-Mary-le-Plain, Cantal), *Speciolas a. 893* (Brivadois) », *ZrP* 126, 568-572.
- Dauzat, Albert, 1928 [1926]. *Les Noms de lieux. Origine et évolution*, Paris, Delagrave.
- Dauzat, Albert, 1939. *La Toponymie française*, Paris, Payot.
- DEAF = Baldinger, Kurt, 1975-. *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, Tübingen/Québec, Niemeyer/Les Presses de l'Université Laval.
- Depeyrot, Georges, 1998. *Le Numéraire mérovingien. L'âge de l'or*, 4 vol., Wetteren, Moneta.
- DNLF = Dauzat, Albert / Rostaing, Charles, 1978 [1963]. *Dictionnaire étymologique des noms de lieux de France*, Paris, Guénégaud.
- DTI = Gasca Queirazza, Giuliano *et al.*, 1990. *Dizionario di toponomastica. Storia e significato dei nomi geografici italiani*, Turin, UTET.
- DTS = Kristol, Andres (dir.), 2005. *Dictionnaire toponymique des communes suisses. Lexikon der schweizerischen Gemeindenamen. Dizionario toponomastico dei comuni svizzeri*, Neuchâtel/Frauenfelder/Lausanne, Centre de dialectologie/Huber/Payot.
- EWD = Kramer, Johannes (dir.), 1988-1998. *Etymologisches Wörterbuch des Dolomitenladinischen*, 8 vol., Hambourg, Buske.
- FEW = Wartburg, Walther von, 1922-2002. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, 25 vol., Leipzig / Bonn / Bâle, Teubner / Klopp / Zbinden.
- Flamm, Johann Werner, 1962. *Die von Tiernamen abgeleiteten italienischen Ortsnamen*, Genève, Droz.
- Gaide, Françoise, 1989. « Les dérivés synchroniques dénominaux collectifs en latin. Quelques éléments pour une étude synchronique et diachronique », *Revue de philosophie, de littérature et d'histoire ancienne* 63, 221-228.
- Gamillscheg, Ernst, 1970 [1934]. *Romania Germanica. Sprach- und Siedlungs geschichte der Germanen auf dem Boden des alten Römerreiches*, vol. 1: *Zu den ältesten Berührungen zwischen Römern und Germanen. Die Franken*, Berlin, de Gruyter.
- Gardette, Pierre, 1962. « À l'origine du francoprovençal. Quelques mots du latin de Lugdunum », *RLiR* 26, 71-89 (repris in : Gardette 1983, 691-709).
- Gardette, Pierre, 1972. « Aspects géographiques du lexique francoprovençal (à propos de la publication du premier volume de l'*Atlas linguistique du Jura et des Alpes du Nord*) », *RLiR* 36, 322-342 (repris in : Gardette 1983, 547-567).
- Gardette, Pierre, 1974. « Le francoprovençal. Son histoire, ses origines », in : *Actes du 5<sup>e</sup> Congrès international de langue et de littérature d'oc et d'études francoprovençales* (Nice, 1967), Nice, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines, 294-305 (repris in : Gardette 1983, 569-584).
- Gardette, Pierre, 1983. *Études de géographie linguistique*, Strasbourg, Société de linguistique romane.
- Gendron = Gendron, Stéphane, 2010. *Animaux et noms de lieux*, Paris, Errance.

- GPSR = *Glossaire des patois de la Suisse romande*, fondé par Louis Gauchat, Jules Jean-Jaquet et Ernest Tappolet, Neuchâtel/Genève, Attinger/Droz, 1924-.
- Grélois, Emmanuel / Chambon, Jean-Pierre, 2008. *Les Noms de lieux antiques et tardo-antiques d'Augustonemetum/Clermont-Ferrand. Étude de linguistique historique*, Strasbourg, Société de linguistique romane.
- Gröhler = Gröhler, Hermann, 1933. *Über Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsamen*, vol. 2, Heidelberg, Winter.
- Grosclaude, Michel / Le Nail, Jean-François, 2000. *Dictionnaire toponymique des Hautes-Pyrénées, intégrant les travaux de Jacques Boisgontier*, Tarbes, Conseil général des Hautes-Pyrénées.
- Hall, Robert A., Jr., 1983. *Comparative Romance Grammar*, vol. 3: *Proto-Romance Morphology*, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins.
- Hamlin, Frank R., 2000. *Toponymie de l'Hérault. Dictionnaire topographique et étymologique*, Millau/Montpellier, Éditions du Belfroi/Études héraultaises.
- HWBRÄtorom = Bernardi, Rut et al., 1994. *Handwörterbuch des Rätoromanischen*, 3 vol., Zurich, Offizin Verlag.
- La Chaussée, François de, 1977. *Initiation à la morphologie historique de l'ancien français*, Paris, Klincksieck.
- Lausberg, Heinrich, 1966. *Lingüística románica*, vol. II: *Morfología*, Madrid, Gredos.
- LEI = Pfister, Max, puis Pfister Max / Schweickard, Wolfgang, 1979-. *LEI. Lessico etimologico italiano*, Wiesbaden, Reichert.
- Longnon = Longnon, Auguste, 1920-1929. *Les Noms de lieu de la France. Leur origine, leur signification, leurs transformations*, Paris, Champion (réimpression, 2 vol., Paris, Champion, 1968).
- Mistral = Mistral, Frédéric, 1878. *Lou Tresor dóu Felibridge*, 2 vol., Aix-en-Provence, Vve Remondet-Aubin (réimpression, s. l., Ramoun Berenguié, 1968).
- Muret, Ernest, 1930. *Les Noms de lieu dans les langues romanes*, Paris, Leroux.
- NDC = Collectif, 1969-1974. *La Haute-Saône. Nouveau dictionnaire des communes*, 6 vol., Vesoul, SALSA.
- Niermeyer, J. F. / van de Kieft, C., 2002. *Mediae latinitatis lexicon minus*, édition remaniée par J. W. J. Burgers, Leiden/Boston, Brill.
- OnCat = Coromines, Joan, 1989-1997. *Onomasticon Cataloniae*, 8 vol., Barcelone, Curial / La Caixa.
- Pellegrini, Giovan Battista, 1990. *Toponomastica italiana. 10 000 nomi di città, paesi, frazioni, contrade, fiumi, monti spiegati nella loro origine e storia*, Milan, Hoepli.
- Piel, Joseph M., 1937. «Lateinische Namengut in portugiesischen und galizischen Ortsnamen», *Volkstum und Kultur der Romanen* 10, 42-64.
- Prou, Maurice, 1892. *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque Nationale. Les Monnaies mérovingiennes*, Paris, C. Rollin et Feuardent (réimpression, 2 vol., Nîmes, Lacour, 1995).
- Reitzenstein, W.-A. Frhr. v., 1970. *Untersuchungen zur römischen Ortsnamengebung*, thèse de Munich.

REW = Meyer-Lübke, Wilhelm, 1935 [!1911]. *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, Winter.

RN 2 = Schorta, Andrea, 1964. *Rätisches Namenbuch*, vol. 2: *Etymologien*, Berne, Francke.

Rohlf, Gerhard, 1949. *Historische Grammatik der italienischen Sprache und ihrer Mundarten*, vol. 2: *Formenlehre und Syntax*, Berne, Francke.

Roman, J., 1884. *Dictionnaire topographique du département des Hautes-Alpes comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imprimerie nationale.

TGF = Nègre, Ernest, 1990-1991. *Toponymie générale de la France. Étymologie de 35.000 noms de lieux*, 3 vol., Genève, Droz.

TLL = *Thesaurus Linguae Latinae*, Leipzig, Teubner, 1900-.

Vincent = Vincent, Auguste, 1937. *Toponymie de la France*, Bruxelles, Librairie générale (réimpression, Brionne, Gérard Montfort, 1981).

Vincent, Auguste, 1927. *Les noms de lieux de la Belgique*, Bruxelles, Librairie générale.